



Madagascar

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2013-2015) - Interim

Nom du point focal: Mr Ludovic Lomotsy
Organisation: Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes, Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative
Titre / Position: Secrétaire Exécutif
Adresse de Courriel: sp.bngrc@bngrc.mg
Téléphone: +261340548087

Période couverte par le rapport: 2013-2015
Rapport d'évaluation: Interim
Dernière mise à jour le: 8 January 2015
Date d'impression: 10 January 2015
Reporting langue: French

A National HFA Monitor update published by PreventionWeb
<http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/reports/>

Objectifs stratégiques

Objectifs Stratégiques 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

Au niveau national, des politiques et stratégies concernant la G/RRC et l'adaptation face aux changements climatiques existent. Le nouveau programme de développement, le Plan National de Développement et le Programme Général de l'Etat intègrent la G/RRC même si ce n'est pas d'une manière explicite.

La loi organique 2014-018 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires met en exergue les attributions G/RRC de ces derniers.

Il faut noter par ailleurs, l'existence des programmes pour étudier la faisabilité de mise en place des dispositifs régionaux et/ou inter-étatique de transfert de risque. Dans ce cadre, deux avancées initiées avec l'appui de la Banque Mondiale peuvent être considérées comme majeures :

- Le profil risque du pays
- et le début de réalisation des analyses sur les risques antérieures et futures suivant des méthodes stochastiques et probabilistiques

Objectifs Stratégiques 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

Le BNGRC travaille de concert avec les comités GRC des Régions, des districts, des communes et des Fokontany. Ces comités intègrent tous les acteurs humanitaires/développement travaillant au niveau de ces derniers. Ces comités, en temps de crises, sont appuyés par une forte délégation du BNGRC/Corps de Protection Civile et du CRIC.

Par ailleurs, il faut noter que certaines communautés bénéficient des appuis des partenaires techniques et financiers du BNGRC dans le renforcement de leur résilience. Cette situation est visible sur la partie Est et Sud de l'Ile qui est fortement vulnérable au cyclone/inondation et à la sécheresse.

Objectifs Stratégiques 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

Des sessions de leçons apprises post-crisis, des renforcements de capacités suivant les recommandations des exercices de simulation, des transferts techniques et technologiques ont été réalisés au niveau des communautés vulnérables. Ces activités ont vu la participation des services techniques décentralisés, des ONGs, des agences des Nations Unies et du BNGRC/CPGU. Dans la mise en œuvre de ces activités, l'accent a été mis sur les aspects : résilience, système d'alerte précoce, gestion des catastrophes.

Des normes de constructions ont été adoptées pour l'habitat, les bâtiments publics, les infrastructures routières et hydro agricoles, les cases traditionnelles aux fins de leur application lors des actions de construction/reconstruction.

Des exercices pratiques de simulation des réponses aux catastrophes sont organisés régulièrement.

Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Indicateur 1

Il existe la politique nationale et le cadre d'action légale de réduction de risque avec les responsabilités décentralisées et les capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui
Stratégies sectorielles et plans	Oui
Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui
Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Oui
Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des

indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le cadre légal et le mécanisme institutionnel sont mis en place. Actuellement, la version non définitive de la stratégie nationale de GRC et qui intègre en ce moment un draft de plan d'action a mis en exergue la nécessité d'intégrer la G/RRC aux niveaux des différents plans sectoriels et des plans de développement.

Cependant, il mérite de mentionner qu'actuellement, la plupart des ministères dits « sensibles » ont mis en place des directions en charge de l'urgence et/ou de la GRC au niveau des ministères.

Le Plan national de développement intègre également l'aspect G/RRC.

Par ailleurs, des plans sectoriels ont été élaborés et sont disponibles au niveau des plans de contingences.

Un fonds de contingence a été mis en place. Mais le problème de mobilisation du fonds se trouve dans l'inexistence de manuel de procédure pour sa gestion. De plus, le mécanisme d'allocation de fonds du Gouvernement ne correspondait pas aux attentes des acteurs. Le montant non utilisé devrait être réapprovisionné avec au moins la même somme initiale pour chaque année.

La mise en place du mécanisme financier qui devrait déboucher sur le système d'assurance est en cours avec le concours des bailleurs de fonds. Des études sur le profil risque du pays sont finalisées. Des études stochastiques sur les aléas majeurs sont en cours.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

La plateforme nationale, en l'occurrence le Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophes, est opérationnelle mais reste une structure informelle. Ses activités sont focalisées sur la gestion des catastrophes.

Une plateforme nationale en RRC travaille mais d'une manière informelle. Son officialisation passe avant tout par la détermination de son mandat, l'identification de ses membres.... En tout cas les activités visant à sa mise en place sont en cours et qui permettront à termes une meilleure coordination des activités de RRC.

La coordination des structures décentralisées est à améliorer malgré les efforts réalisés. En effet, l'absence de mécanisme financier adapté handicape la capacité opérationnelle des structures de GRC.

Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction de risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	La réduction des risques / prévention (%)	Secours et de reconstruction (%)
Budget National		

Budget décentralisé / sous-national

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les activités de réduction de risques et de catastrophes dépendent essentiellement des appuis extérieurs, compte tenu de la faible capacité financière nationale. Les activités de réduction de risques ne sont pas budgétisées explicitement au niveau des différents ministères même si au niveau de ces derniers des actions de RRC sont programmées et réalisées.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier,

soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Le mécanisme financier durable mentionné dans l'ancienne stratégie nationale des risques et des catastrophes est toujours repris dans la nouvelle. Ce mécanisme est à mettre en place. Par ailleurs, la coordination et le leadership de l'Etat devrait être améliorée pour que les populations bénéficient des actions faites par les différents intervenants en G/RRC. En effet, en ce moment, on constate que certaines zones/régions sont délaissées.

La coordination passe par la mise en place d'un plan d'action tiré de la stratégie nationale de GRC. Une amélioration de la gestion des informations en mettant l'accent sur les actions de suivi-évaluation périodique.

Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systématiques en matière de réduction des risques de catastrophe? Non

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)

Non

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction de risque de catastrophe

Non

Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe

1 a 2 %

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Ils existent des comités GRC à tous les niveaux administratifs. En temps normal, ces comités sont en veille. Mais au moment des crises, ils sont activés. Ces comités sont dépourvus de budget de fonctionnement et leurs missions et attributions se limitent à la gestion des catastrophes. Le manque de leadership de ces derniers est flagrant dans les zones où la récurrence des catastrophes est faible.

La plupart des antennes du BNGRC au niveau des régions ne sont pas encore mis en place.

La planification prévoit la décentralisation des ressources. Des projets pilotes ont été initiés avec des résultats probants.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Mettre en place le mécanisme financier.

Déconcentrer le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes et décentraliser le budget.

Redéfinir les TDR des comités GRC en tenant compte des aspects concernant la gestion des risques.

Définir les sources, les modes de gestion, la répartition à chaque niveau de structure ainsi que les procédures d'utilisation du fonds de contingence.

Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction de risque fonctionne

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de

financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale? Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)	20
Institutions nationales de financement et de planification (indiquez des nombre absolus)	2
Organismes sectoriels (les dénombrer)	10
Secteur privé (les dénombrer)	5
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	3
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	1
Autres (veuillez préciser)	pas d'information

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Dans le Cabinet du Premier Ministre/Président	Oui
Dans l'unité de planification et/ou de coordination centralisée	Non
Dans le Département de la protection civile	Non
Dans le Ministère de la planification environnementale	Non
Dans le Ministère des finances	Non
Autres (veuillez préciser)	x

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le CRIC (Comité de réflexion des intervenants en catastrophe) dont le statut n'a pas

encore été officialisé, constitue la plateforme nationale et sert ainsi de structure de concertation en matière de gestion des risques et des catastrophes.

C'est une plate-forme de réflexion, et d'échanges d'information qui regroupe les principaux responsables des organisations humanitaires et des ONG (Départements ministériels qui regroupe le secteur étatique ; Agences des Nations Unies ; Bailleurs de fonds comme USAID, Banque Mondiale et Union Européenne ; ONG locales et internationales). Aucune décision n'est prise au sein du CRIC, mais seulement des recommandations, des avis et des opinions sur une situation donnée. Néanmoins, la coordination des réponses aux urgences a été très efficace.

Des initiatives telles que le GTCC (Groupe thématique de changement climatique) travaillent pour favoriser les échanges entre les intervenants.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

L'organisation va s'améliorer grâce à l'opérationnalité du nouveau centre opérationnel (CERVO) du BNGRC. Par ailleurs, il faudrait ajuster avec le contexte actuel le rôle du CRIC. Par exemple : la formalisation du CRIC, la diversification et la densification de ses membres, l'élargissement de ces centres d'intérêt en intégrant les activités de prévention et de réduction des risques.

Priorté d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Non

Evaluation multirisques	Non
--------------------------------	-----

% d'écoles et d'hôpitaux évalués

Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	
--	--

Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Non
---	-----

Les normes nationale convenue pour l'évaluation des multi risques	Non
--	-----

Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Non
--	-----

Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Non
--	-----

Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Non
---	-----

Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Non
---	-----

Veillez énumérer les secteurs ayant déjà utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

En ce moment, il n'existe que des études assez disparates et non mises à jour pour les risques. Des bases de données concernant les aléas existent mais ne sont pas centralisées au niveau d'une seule institution. C'est le cas par exemple des données concernant la position/intensité des cyclones détenues par la météo ; les données sur les crises nutritionnelles détenues par le Système d'Alerte Précoce/Office Nationale de la Nutrition ; les données sur les invasions acridiennes détenues par le CNA.

Pour ce qui est des analyses prévisionnelles, les aléas majeurs d'origine climatique (cyclone-sécheresse-inondation), en font l'objet. Les résultats de ces analyses servent de base pour établir les scénarios et les hypothèses nécessaires à la mise en œuvre des plans de contingence. Par ailleurs, les analyses scientifiques et probabilistiques de ces risques majeurs ne sont qu'à un stade embryonnaire.

Des atlas de risque pour 4 régions sur les 22 existantes ont été réalisées par l'Etat malagasy grâce à l'appui financier obtenu de la Banque Mondiale/GFDRR. Mais sachant qu'aucun cadre uniformisé pour l'évaluation des risques n'existe; ces résultats sont difficiles à exploiter à l'échelle du pays. En effet, la méthodologie adoptée pour les 4 atlas est différente.

Par ailleurs, faute de budget, de temps, la mise à jour de la SNGRC n'a pas pu inclure des analyses scientifiques des risques/vulnérabilités.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

La difficulté réside avant tout dans la faiblesse de nos capacités financière et technique. La volonté de chaque partie prenante dans l'évaluation des risques existe mais il leur est difficile de surmonter ces difficultés.

C'est pour cette raison que l'État Malagasy à travers le BNGRC sollicite toujours les renforcements de capacités effectués par des experts internationaux que ce soit sur des appuis axés sur la gestion des urgences que ce soit sur des appuis centrés sur la réduction des risques de catastrophes.

Les défis qu'il faut surmonter sont (par ordre de priorités) :

- La mise en place d'un cadre formalisé/uniforme pour l'évaluation des risques/vulnérabilités en vue de la mise en place d'un plan de contingence et/ou en vue de faciliter les choix dans la mise en œuvre des programmes de développement (méthodologie validée par des experts reconnus)
- Des renforcements de capacité en matière d'analyse de risques multi-aléas ;
- La mise en œuvre d'une étude sur les risques et vulnérabilités à l'échelle du pays suivant une méthodologie adaptée permettant des analyses comparatives inter-régionales.
- Des renforcements de capacité en matière de base de données et d'analyse de données, et de la diffusion des résultats d'étude (analyse spatiale, modélisation...)
- Des appuis financiers et matériels notamment dans le recrutement d'experts internationaux pour le renforcement de capacité

Ces appuis sont réellement nécessaires d'autant plus que le BNGRC a mis en place récemment un Centre Opérationnel qui a une double vocation celle de la recherche/études pour une meilleure coordination des actions de RRC et celle de gérer/analyser les informations pour faciliter la gestion des catastrophes.

Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Oui

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.

Oui

Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances,

Non

de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et les systèmes d'information)

Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le BNGRC est l'entité en charge du stockage des données liées aux dégâts post-catastrophes du moins pour les aléas majeurs. Ces données sont analysées et diffusées au niveau de tous les intervenants (Gouvernement, Equipe humanitaire et autres) pour faciliter la prise de décision et orienter les actions « sauver des vies ».

Actuellement, des efforts sont déployés pour l'opérationnalisation effective du Centre opérationnel (CERVO : Centre d'Étude, de Réflexion, de Veille et de d'Orientation) du BNGRC et en vue justement d'améliorer le système d'information actuel.

Les bases de données géo-référencées sur les pertes existent. Il en est de même pour les rapports mais ce qui fait défaut c'est l'analyse socio-économique des impacts. C'était en 2008 seulement que Madagascar a pu faire des évaluations économiques des dégâts engendrés par le cyclone qui est un des aléas majeurs.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Les données reçues et centralisées au BNGRC concernent surtout les impacts et les causes. Les informations détaillées sur les aléas sont incomplètes et non centralisées. Ces données sont détenues par diverses entités (par exemple : les données sur l'invasion acridienne sont du ressort du Comité National Antiacridien ; celles sur la malnutrition et l'insécurité alimentaire en général sont détenues par l'Office National de Nutrition...). En d'autres termes, fournir une base de données traitant à la fois les aléas et les catastrophes constituent toujours un défi. Il faut noter également le problème de changement fréquent du personnel, les pertes

de données faute d'un système de sauvegarde adéquat,

Recommandations : renforcer la coordination entre ces différentes entités en charge d'un ou plusieurs aléas notamment en matière d'échange de données ; assurer la centralisation au niveau du BNGRC de toutes les données relatives aux différents aléas et leurs conséquences ; poursuivre l'analyse des risques des autres aléas majeurs.

Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Oui

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement	Oui
Préparation au niveau local	Oui
Systemes et protocoles de communication utilisés et mis en application	Oui
Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Il faut noter que des messages de sensibilisation sous forme de spot-audiovisuels sont diffusés chaque année avant et pendant la saison cyclonique sur la chaîne audio-visuelle nationale.

Par ailleurs, les clusters « Éducation et Santé » sont très actifs dans la formation et la sensibilisation des enseignants et des élèves des circonscriptions scolaires vulnérables.

Depuis toujours, le BNGRC-avec l'appui des médias nationaux et locaux-diffuse également et en temps voulu les messages d'alertes et les mesures à prendre correspondant à chaque niveau d'alerte.

Dès la réception des alertes, le BNGRC se mobilise également en envoyant des équipes dans les localités ayant reçus l'avis d'avertissement avant l'entrée en terre des cyclones – ou avant les inondations probables. L'objectif est ici de mieux coordonner les actions de préparation.

Par le relais des partenaires intervenants, les systèmes d'alerte précoce sont développés au niveau local. De même, les populations locales des zones les plus à risque reçoivent régulièrement des formations, des sensibilisations en matière de GRC.

Il faut noter également que cette année, le BNGRC en partenariat avec les opérateurs téléphoniques locaux alerte directement les populations concernées en cas de catastrophe imminente à travers l'envoi massif des SMS. Ce partenariat permet également aux usagers d'appeler directement à travers un « numéro vert » soit le Service de la Météorologie Malagasy soit le BNGRC pour avoir de plus amples informations.

A noter que le processus d'alerte est géré par le BNGRC et ses démembrements et est inscrit dans la matrice de réaction rapide inclus dans les plans de contingence régional et local.

Par ailleurs, il faut noter que pour les autres aléas à évolution lente comme l'insécurité alimentaire, la sécheresse, les risques urbains, l'Etat ne dispose pas d'un système d'alerte précoce.

Pour les aléas soudains comme les tremblements de terre et les tsunamis, le système d'alerte précoce n' a pas encore été testé et analysé.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Les systèmes d'alertes concernant les aléas météorologiques sont bien rodés malgré la vétusté des équipements et le nombre insuffisant de ces stations d'observation de la Direction générale de la Météorologie.

Pour les autres risques : tsunami, tremblement de terre, sécheresse, dégradation environnementale, dégradation du niveau de vulnérabilité,... Des actions sont à mener.

Un système d'alerte précoce multirisque est à mettre en place en capitalisant les acquis et les expériences du passé.

Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien de suivi des aléas au niveau régional	Oui
Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional	Oui
Alerte rapide régionale ou infrarégionale	Non
Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations	Non
Mise en place et affectation de ressource aux stratégies et au cadres d'action régionaux et infrarégionaux.	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le système de surveillance des aléas majeurs régionaux tels que les tsunamis et les séismes est toujours fonctionnel. Le PTWC (Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique) et le JMA (Japan Meteorological Agency) travaillent toujours en étroite collaboration avec l'Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA). Il s'agit de l'échange des informations en vue d'observer l'évolution de la situation dans le meilleur délai.

De même, le Service de la Météorologie Malagasy travaille en étroite collaboration avec la SADC et la COI pour la prévision météorologique sur une période

trimestrielle.

Des efforts sont à déployer pour ce qui est du système de surveillance de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Les plans d'actions des programmes d'envergure transfrontalière ne sont pas vulgarisés au niveau des secteurs concernés. On note aussi une insuffisance d'expertise en matière de changement climatique et de pollution marine par exemple.

Recommandations : favoriser les échanges notamment avec les pays latino-américains (en matière de changement climatique), le Japon (en matière de tsunamis et séisme). Par ailleurs, il faut considérer les programmes d'envergure transfrontalière sur la RRC/GRC comme un axe transversal.

Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Oui

La diffusion proactive de l'information	Oui
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Oui
Les informations sont diffusées avec directives proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les médias ainsi que les réseaux de téléphonie mobile, en collaboration avec le BNGRC et la direction d'exploitation de la météorologie diffusent régulièrement les informations concernant les cyclones et les inondations.

Des programmes de renforcement des capacités en matière de réduction des

Risques de catastrophe ont été mis en œuvre par le Cluster Education au niveau des 10 directions régionales de l'éducation Nationale à risque cyclonique et d'inondation. Les enseignants, les personnels administratifs du système éducatif ainsi que les élèves du niveau primaire et secondaire ont été les cibles.

Deux types de film de sensibilisation sur le Cyclone et Tsunami ont été produits par le Cluster et ils sont exploités dans les zones à risque.

Le Cluster Education a participé à la formation des étudiants en Master 2 Télédétection et Risques naturels de l'Université de la Réunion et de Madagascar (IOGA) par le biais d'une conférence débat et d'exercice d'application.

La quatrième promotion de la formation multidisciplinaire axée sur la gestion des risques et des catastrophes au sein du Département de Droit, Economie, Gestion et Sociologie de l'Université d'Antananarivo a déjà commencé le cours pour cette nouvelle année universitaire.

Le département des Sciences de l'université d'Antananarivo a développé une filière de licence en gestion des risques et des catastrophes.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Le programme de renforcement des capacités en RRC pour le système éducatif est en bonne voie et est apprécié par les apprenants. Pourtant l'aspect de RRC n'est pas encore bien reflété dans la politique du Ministère de l'Education Nationale.

Recommandations : intégrer la RRC dans le plan intérimaire du Ministère de l'Education Nationale qui est maintenant en cours d'élaboration avec le groupe local des partenaires de l'Education

Au niveau de la décentralisation, malgré la volonté du staff du BNGRC d'aller un peu plus vers la décentralisation, la restriction budgétaire au sein des départements ministériels est un obstacle majeur à cette volonté.

Recommandation : Insérer dans la loi de finance la prévision de budget prévue pour réaliser cette politique de décentralisation.

Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction de risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint? 5

Des réalisations considérables avec des capacités et des engagements soutenus à tous les niveaux

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

À l'école primaire	Oui
Au secondaire	Non
Programme de l'université	Oui
Dans l'enseignement professionnel	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des programmes de renforcement des capacités en matière de réduction des Risques des catastrophes ont été mise en œuvre par le Cluster Education au niveau des 10 directions régionales de l'éducation Nationale à risque cyclonique et d'inondation. Les enseignants, les personnels administratifs du système éducatif ainsi que les élèves du niveau primaire et secondaire ont été les cibles. Le Cluster Education a participé à la formation des étudiants en Master 2 Télédétection et Risques naturels de l'Université de la Réunion et de Madagascar (IOGA) par le biais d'une conférence débat et d'exercice d'application.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

L'intégration officielle du programme de RRC dans le curricula est la prochaine étape de la mise en œuvre.

Des outils de sensibilisations destinés pour les écoles sont à développer et à partager dans le cadre du plan d'action du Cluster Education à Madagascar.

Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de la rentabilité sont développés et renforcés.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national alloué à la recherche appliquée? Non

Recherche sur les programmes et les projets	Non
--	-----

Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Non
--	-----

Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Non
--	-----

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Dans le cadre de l'exploitation pédagogique et de la recherche sur le changement climatique, 10 stations climatologiques ont été installées au niveau des écoles localisées dans des zones de potentialités économiques agricoles de 5 régions. Le département de la météorologie avec le cluster Education assure le suivi et l'appui pour l'acquisition des matériels a été de la part de l'UNICEF.

La collaboration entre la Direction Générale de la Météorologie et le Ministère de l'Agriculture évolue dans le cadre de l'assistance météorologique à l'agriculture (ex : pluies provoquées...).

De même, l'Institut d'Observation de Géophysique d'Antananarivo (IOGA) ainsi que la Direction Générale de la Météorologie Malagasy continuent de mener des recherches en partenariat avec des organisations internationales dans le domaine de la RRC, notamment la détection et l'alerte.

Spécialement la Météorologie Malagasy contribue actuellement aux recherches sur la sécheresse, l'inondation, les cyclones tropicaux à Madagascar.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui

expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Avec l'appui du PNUD, le pays est actuellement au début du processus vers l'évaluation des risques. On a déjà commencé à faire l'Atlas des risques dans 4 régions à risque avec l'appui de la Banque Mondiale.

Il y a aussi un projet d'extension des stations climatologiques installées au niveau des écoles mais les ressources financières sont très limitées.

Recommandation :

Uniformiser la méthodologie adoptée par les différentes institutions dans le domaine de l'évaluation pour qu'on puisse avoir la même lecture d'ensemble dans tout Madagascar et entre tous les acteurs.

Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques	Oui
Formation du gouvernement local	Oui
Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)	Oui
Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)	Oui
Directive pour la réduction des risques	Oui
Accessibilité de l'information sur la réduction	Non

de risque de catastrophes au niveau des communautés

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'élaboration d'outils de sensibilisation (film documentaire, bibliothèque virtuelle, journal trimestriel, affiches, SMS broadcast, siteweb) sur la prévention, la réduction et la préparation multirisques ont été produits et rendus disponibles aux publics : communes, des circonscriptions scolaires, autorités locales,

Les ONGs, les Nations Unies, les universités et même le secteur privé ont été mobilisé dans les actions de sensibilisation en vue d'asseoir une culture de prévention et de résilience au niveau de la population.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

L'absence des infrastructures électriques, l'enclavement de grand nombre de localités, l'analphabétisme... sont parmi les facteurs qui handicapent beaucoup la promotion et la diffusion des campagnes d'information.

Recommandations :

-mettre en place une stratégie sur l'information, la communication et les technologies y afférentes.

-Développer par la suite des plans d'action (plan de communication, ...)

-adapter toutes les campagnes d'informations aux cultures locales

-faire la démultiplication de ces outils et assurer leur disponibilité au niveau des écoles.

-améliorer les connaissances locales en matière d'informations en RRC (les victimes ont développé depuis toujours des systèmes d'information pour se protéger, pour se communiquer). Il est intéressant de répertorier ces pratiques et de les vulgariser.

-sensibiliser les autorités locales à jouer aussi son rôle dans ce domaine.

Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et les plans d'environnement incluant la planification, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes? Oui

Législation pour la protection des espaces

Oui

Paiements pour les services des écosystèmes

Non

Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)

Oui

Evaluation des impacts environnementaux

Oui

Projets et Programmes sur le changement climatique

Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'appropriation de la problématique de l'adaptation au changement climatique par l'Etat malgache date de 2003 lors de la première communication nationale. Cette dernière a permis la création d'un groupe de travail sur le Plan d'Action National pour l'Adaptation. Le PANA a été finalisé et présenté à l'UNFCCC en 2005, avec 3

axes stratégiques d'intervention, à savoir : i) le renforcement des capacités, ii) la réforme des politiques et enfin iii) l'intégration de l'adaptation dans les politiques sectorielles, et 15 projets prioritaires.

Il y a eu ensuite le programme national d'ACC de 2006, qui n'a pas de lien aux programmes environnementaux, mais est sous la responsabilité du Ministère de l'environnement et des forêts (MEF). Ce ministère est aussi en charge du développement de la politique nationale en matière d'ACC. Plusieurs projets d'ACC ont été initiés à savoir:

- Construction de barrages et mûrs de protection contre la montée des eaux sur les côtes (250,000 USD),
 - Développement de techniques anti-érosion et stabilisation des dunes de sables (135,000 USD),
 - Renforcement et décentralisation des services de prévisions météorologiques (114,000 USD),
 - Infrastructures pour prévenir la montée des eaux de mer (150,000 USD),
 - Réhabilitation de la mangrove (32,500 USD),
 - Elaboration de standards de construction résistants aux conditions climatiques extrêmes (60,000 USD).
- Il y a aussi eu le projet ACCA en collaboration avec l'Ecole Supérieure de Science Agronomique achevé en 2010 et qui a permis de former les agriculteurs sur les mécanismes d'adaptation: ceci semble avoir apporté un changement de pratiques vis-à-vis des problèmes liés aux cyclones.

La coordination des programmes nationaux d'Adaptation aux Changements Climatiques est assurée par la Direction du Changement Climatique (DCC) depuis 2010, et une nouvelle politique nationale a été élaboré en 2011 par un processus participatif. Sa mise en œuvre va concerner les 6 ex-provinces du pays. Le nouveau programme national d'ACC est prêt depuis Février 2012 mais la plupart des projets ne sont pas encore mis en œuvre à cause de la situation politique dans le pays qui ne permet pas encore de financer ces projets. Toutefois un travail de sensibilisation des autorités dans les 6 ex-provinces a déjà été effectué mais ceci reste insuffisant car les séances de sensibilisation ne sont pas suivies d'activités.

En vue de favoriser les échanges, les acteurs humanitaires se réunissent régulièrement au sein du groupe thématique au changement climatique (GTCC).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Connaissance insuffisante entre environnement et désastres, sur le concept RRC et ACC au sein des ministères avec la planification à long terme et au niveau des différents acteurs.

Niveau de compréhension différent entre tous les acteurs sur le lien GRC/RRC et ACC

Recommandation :

Mettre en place un système de coordination des activités intéressant à la fois la GRC/ACC et environnement.

Pérennisation des projets des ONG sur la mise en œuvre des projets RRC et ACC et obtention de suite de financement de ces projets demandant des plaidoyers au niveau des bailleurs dans le but de diffuser les bonnes pratiques à partir de ces projets.

Renforcements des capacités à tous les niveaux sur le lien ACC et GRC/RRC.

Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint? 1

Peu de progrès et des signes futures dans la planification et les politiques

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Non

Assurances pour les cultures et les propriétés	Non
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Non
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Non
Micro assurances	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le système de protection sociale reste limité à Madagascar et ne concerne que les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités ainsi que les salariés dûment constatés. Toutefois, des ONGs encadrent des villageois dans la mise en place de greniers communautaires en vue des périodes de soudure ou de catastrophes.

Pour aider les sinistrés à reprendre leur vie normale après les catastrophes, les intervenants en catastrophes privilégient le système d'ACT (argent contre travail) et de VCT (vivres contre travail).

La souscription d'assurance n'est pas encore dans la culture de la majorité des Malgaches, et qui n'ont d'ailleurs pas les moyens pour ce faire.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

La mise en place d'un système de protection sociale est un processus long qui devrait faire intervenir un grand nombre d'acteurs étatique et non étatique. En tout cas le PGE, prône dans le domaine de la protection sociale :

la restructuration de la politique de couverture sociale, la prévoyance et la retraite, le développement des emplois dans le cadre des travaux HIMO, et la promotion de l'accès au logement et la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

Recommandation :

Cependant, et dans le cadre des activités qui lui concerne, le BNGRC recommande à ses partenaires de focaliser leurs efforts dans la mise en œuvre des projets ACT-VCT pendant la phase de préparation, de réponses et de relèvement.

Indicateur 3

Des politiques et des plans sectoriels, d'économie et de production sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction de risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Non

Systèmes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction de risque de catastrophes

Non

Veillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et

communication, ressources économiques et facteurs de production

Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les plans d'investissement publics n'intègrent pas d'une manière explicite les coûts et les avantages associés à la réduction des risques de catastrophe. Cependant, avec les efforts réalisés dans la mise en place des normes de construction (anti-cyclonique/anti-inondation), on espère que les futures constructions et les actions de réhabilitations intégreront ces aspects.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Il faut noter que l'identification des zones à risques-non constructibles-ou bien requérant des normes spécifiques pour la construction n'est pas encore systématique à Madagascar.

Des actions de sensibilisation et d'accompagnement sont à effectuer dans ce sens notamment pour les collectivités territoriales décentralisés.

Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification



Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables	Oui
Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Non
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Non
Distribution de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Non
Intégration de risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Non
Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les règles paracycloniques sont obligatoires pour toutes les constructions/réhabilitations d'infrastructures sociales et productives.
Les investissements visant la protection des zones inondables sont faibles.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Faute de ressources financières suffisantes, les autorités semblent impuissantes face aux diverses constructions illicites : dans les zones inondables, plage.... L'Etat n'a pas les moyens de reloger ces populations ou bien d'offrir des moyens de subsistance leur permettant de vivre ailleurs. Par ailleurs, les mesures d'interdiction de construction dans les zones à risques et les codes de constructions applicables

au niveau de ces zones sont rarement appliquées.

Recommandation :

- Développement du plan d'urbanisme en ville
- Refonte du régime foncier
- Décentralisation effective du ministère de l'aménagement du territoire pour mettre en œuvre le schéma régional de l'aménagement du territoire
- Elaborer ou mettre à jour les textes y afférents (exemple : application du système de pas géométrique au bord de la mer pour ne pas autoriser la construction sur la plage ou clôturer la plage pour qu'elle ne devienne pas une plage privée.
- Renforcer la sensibilisation de la population dans ce domaine
- Renforcer la capacité des collectivités territoriales décentralisées en termes d'analyse de risque et sur les normes de construction

Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après l'apparition de catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Non

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes

Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement

Oui

Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe

Oui

Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La redynamisation des différents comités locaux avant chaque saison cyclonique apporte un plus sur la capacité de la population locale au niveau des opérations d'intervention et de relèvement.

Par ailleurs, la reconstruction/réhabilitation des infrastructures suit normalement les normes anticycloniques.

Actuellement, il existe des lois sur la construction para cyclonique des bâtiments publics, des routes et des infrastructures hydro agricoles sont en vigueur.

Ce décret définit aussi une sanction civile appliquée aux constructeurs et aux contrôleurs en cas d'effondrement du bâtiment. En rendant les entreprises co-responsables, il s'agit de décourager la prolifération des pratiques non professionnelles et de la corruption.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Le défi est donc maintenant l'application stricte des lois récemment sorties, concernant les diverses constructions des bâtiments et infrastructures publics. La construction dans les zones inondables aussi reste un grand défi.

Recommandation :

Inclure au moins un membre de la plateforme nationale GRC (un technicien) dans le comité de sélection des entreprises qui vont bénéficier un marché public.

Concernant la construction dans les zones inondables, la sensibilisation doit être renforcée en campagne, tandis qu'en ville il faut appliquer la loi pour tout le monde (traitement égalitaire).

Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Non

Est -ce que les Impacts des risques de catastrophes prennent en compte l'évaluation de l' impact environnemental?

Non

Par les autorités et institutions nationales et infranationales

Non

Par les acteurs internationaux du développement

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font l'objet d'une évaluation; Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement à travers les études d'impact environnemental

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Dorénavant, l'évaluation d'impact sur les risques et les catastrophes pour tout projet de développement s'avère incontournable.

Démarche pour ce faire :

- Sensibilisation dans ce sens
- Développement de l'outil d'intégration RRC dans le projet par son amélioration

-Application de la loi sur l'évaluation d'impact sur les risques et les catastrophes avant tout projet. Et considérer, dans un futur proche, dans les critères d'octroi de permis d'exploitation les critères relatifs à la RRC.
Cette démarche a été donnée par un expert de la Banque mondiale de passage à Madagascar.

Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion de risque ont été mis en place dans une perspective de réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques

Non

Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public

Oui

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour défendre les écoles et les établissements de santé en cas de catastrophe? Oui

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux

Oui

Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux

Oui

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Non

Des scénarios de risques potentiels sont

Non

Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de risques futurs Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets, des exercices de simulation ont été réalisés dans quelques districts au niveau des communautés de base et des écoles. Le choix des sites, les constructions des écoles et des centres de santé publique suivent les normes para cycloniques.

Par ailleurs, une étude nationale sur les normes des bâtiments a été faite avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Track II/GFDRR. De même, certaines ONGs comme MEDAIR ont développé des normes locales. Mais, les normes qu'ils ont proposées ne concernent pas les infrastructures sociales (écoles, hôpitaux, etc.).

En partenariat avec l'UNICEF, l'UNESCO, l'UNISDR et l'OCHA, la préparation au niveau des écoles a été renforcée à travers l'élaboration d'un manuel scolaire sur la GRC, la formation des élèves en classe primaire et les enseignants. Toutes les 22 régions de Madagascar sont couvertes par cette formation et quelques régions ont bénéficié d'un exercice de simulation.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Au niveau de la communauté, la diversité des cultures et l'attachement à la valeur traditionnelle constituent souvent des contraintes majeures soit sur l'adoption de ces normes soit sur le changement des comportements. Au niveau des gouvernants, la priorité reste toujours le développement et la politique de la décentralisation est déconnectée de la RRC.

Recommandations : ces différents niveaux (Gouvernants, communauté) devraient contribuer à la révision de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et

Catastrophes.

Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour faire face à une catastrophe? Oui

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes	Oui
Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Oui
Centres opérationnels et de communication	Oui
Groupes de recherches et de secours	Oui
Stocks de matériels de secours	Oui
Abris	Oui
Installations médicales sûres	Non
Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence	Oui
Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des

indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Le pays dispose d'un Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes avec un centre opérationnel au niveau national, et en fonction des zones affectées, ses branches locales sont activées.

Quelques partenaires dont le SNU a équipé ce centre.

Actuellement, un projet de transmission des alertes et des données post-catastrophes par SMS est opérationnel. Le projet couvre la totalité des districts sur la littoral Est.

Le BNGRC travaille étroitement avec les corps de recherches et de sauvetage (pompiers et CPC) en cas de catastrophes. Ces corps sont équipés et régulièrement formés en général à travers des coopérations bilatérales, essentiellement la France. Il existe actuellement 4 lieux d'implantation du CPC.

Avec l'appui d'OCHA/BCR, le pays dispose depuis 2007 de son plan de contingence national sur le cyclone et les inondations, d'un plan de contingence sur les sécheresses et d'un plan de continuité des activités en cas de pandémie.

Certaines régions disposent de plan de contingence multirisques incluant par exemple les risques industriels et chimiques.

Chaque année, des exercices de leçons apprises, jumelés avec la valorisation des bonnes pratiques sont menés, et suivi de la mise à jour de ces plans et de un ou deux exercices de simulations. Parallèlement, des vivres et des non vivres (tentes, céréales, médicaments, etc.) sont pré positionnés par les Agences des Nations Unies, les mouvements des Croix Rouge et les différentes ONGs nationales/internationales dans les régions les plus menacées selon le scénario identifié dans le plan de contingence mis à jour.

Le BNGRC a privilégié les achats sur place de vivres et de non vivres en cas de catastrophes.

Par ailleurs, des plans de soutien aux risques spécifiques sont disponibles au niveau des secteurs (Grippes ; Fièvre de la vallée du rift ; Pollution marine par déversement des hydrocarbures en mer, invasion acridienne..).

Les plans sont testés fréquemment. L'initiation à la stratégie de relèvement précoce a aussi commencé.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Développer des plans de contingence multirisques au niveau des régions reste un défi majeur, 8 Régions sur les 16 vulnérables en disposent. Mais force a été constaté que l'appropriation de ces plans par les autorités locales est faible. Le BNGRC se penche actuellement sur la mise en place d'un paquet d'outils minimums au niveau

des districts et de rassembler ces derniers au niveau des régions pour constituer les éléments du plan de contingence régional.

Le manque de financement constitue toujours un handicap dans la réalisation de ce genre de projet.

Par ailleurs, le Grand Tana qui dispose d'un plan de contingence inondation-cyclone n'a pas pu réaliser la mise à jour. D'ailleurs, le mécanisme de coordination de ce plan en cas d'urgence pose un problème.

Les facteurs de blocage sont nombreux dans la mise en œuvre de ces plans ; en effet les structures de recherche et de sauvetage sont très faibles voire inexistantes au niveau des régions où les catastrophes sont les plus fréquents.

Des exercices de simulation sont à organiser au niveau des régions pour tester les plans de GRC/RRC des régions.

La participation effective de la population de la zone concernée lors des exercices locaux est requise.

Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer la réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures?
Non

Fonds nationaux de prévoyance pour les catastrophes

Non

La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes

Non

Dispositifs d'assurance et de réassurance

Non

Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

En guise de fonds national de prévoyance, une réserve financière a été constituée temporairement mais ne couvre pas les besoins réels, en attendant les modalités d'approche pour le fonctionnement du fonds de contingence (toujours en cours d'étude).

Le concept d'assurance risques, qui pourrait recouvrir les dommages éventuels occasionnés par la survenance d'une catastrophe, est méconnu du public malagasy.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Afin d'assurer des interventions efficaces et les activités de relèvement nécessaires, l'application de la micro finance et de la micro assurance pour accroître la protection et la résilience sociales est à entreprendre parallèlement avec l'adoption d'un mécanisme financier.

Indicateur 4

Des procédures sont en place pour l'échange d'informations durant les aléas et catastrophes, et pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Oui

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes

Oui

Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe

Oui

Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe

Oui

Identifiez les Ressources humaines et les formé.

Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les différents plans de contingence nationaux décrivent un processus d'évaluation post-catastrophes des dommages et des pertes, en particulier les différentes étapes d'évaluation, la fiche conjointe d'évaluation et les équipes d'évaluation. En 2008, Madagascar a bénéficié de l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre de la formation d'une cinquantaine de techniciens sur la méthodologie d'évaluation des dommages et des pertes ou DALA (Damages and Losses Assessment). Dans le cadre de l'approche de responsabilité sectorielle, des formations spécifiques sur des évaluations sectorielles ont été menées par les agences du SNU comme le PAM, l'UNICEF, l'OMS, et la FAO.

Par ailleurs, Madagascar, dans le cadre de la mise en application des recommandations issues des agendas transformatifs, s'est aligné avec la communauté internationale et a adopté l'approche MIRA.

Des outils d'évaluation ont été élaborés suivant les étapes post catastrophes, entre autres, la fiche de survol, la fiche EIMA (Enquête initiale multi aléas), la fiche d'évaluation sectorielle.

En vue de la rapidité des interventions et des réponses d'urgence, la transmission par SMS des premières informations relatives aux catastrophes est déjà possible. Cependant, le projet ne couvre pas la totalité du pays ni même des régions vulnérables.

Les informations sur les cyclones sont disponibles sur la téléphonie mobile TELMA et AIRTEL. Des bulletins d'information concernant les aléas sont publiés périodiquement.

Des équipes d'évaluation rapide multisectorielle ont été constituées et formées au niveau de 08 régions (sur les 22 régions de Madagascar)

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier,

soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

L'alignement de Madagascar avec l'approche MIRA demande l'alignement de ces outils d'évaluation notamment l'EIMA et l'ERM. Les problèmes relatifs aux questions logistiques sont plus ou moins levés grâce à l'existence d'un mécanisme de financement déployable assez rapidement (Emergency cash grant). En effet, le grand défi demeure le support logistique très coûteux pour mener chaque évaluation. Vu l'étendue géographique de Madagascar et la inaccessibilité aux régions affectées, ces évaluations nécessitent toujours un support aérien.

Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction de risque et de développement

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Les efforts sont souvent éparpillés, plusieurs acteurs conduisent des études sans se concerter ni échanger les résultats de leurs études. Une institution forte est importante et devrait être supportée pour coordonner toutes ces études (passés, en cours et à venir).

Par ailleurs, en vue de disposer des informations pertinentes et fiables, la production des atlas des risques des régions devrait être réalisée avec l'appui des partenaires et devrait privilégier une méthodologie unique.

L'approche multi aléas et multirisques a été adoptée au niveau de la SNGRC. Elle est déclinée également aux niveaux des lois sectorielles dans l'optique du développement durable.

Les communautés à risques sont engagées dans l'identification, l'analyse, le traitement, le suivi et l'évaluation des risques

b) La prise en compte de la question du genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance



Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Oui

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes? : Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

La question du « genre » se heurterait aux pratiques en cours dans des sociétés qui sont plutôt patriarcales et pose une problématique à la mise en place d'une stratégie de réduction des risques. Les efforts devraient commencer sur une bonne analyse du contexte local qui conduirait peut être à différentes stratégies plutôt locales qu'à une seule stratégie généralisée. A ce propos, le PNUD a conduit une étude dans le Sud sur les conséquences des crises sur les femmes et les rôles qu'elles peuvent jouer dans l'atténuation des conséquences de ces crises. Ce travail permettra de mieux les impliquer et de mieux valoriser la prise en charge des conséquences des crises au niveau local par les femmes.

Par ailleurs, suivant les orientations sur la réforme humanitaire, un groupe sectoriel « Protection » a été créé, et chargé de veiller à la considération des groupes vulnérables dans les catastrophes. Ses activités incluent des programmes de renforcement de capacité.

Lors des interventions et la reconstruction effectuées par le Gouvernement et les partenaires, les femmes et les enfants bénéficient de traitement de faveur.

c) Les capacités pour la réduction de risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les agences, institutions et administrations désignées comme

responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Oui

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Le concept de développement des capacités a été reconnu et admis par les intervenants. Les capacités et la volonté existent mais insuffisantes en termes financiers, ressources humaines et matérielles. Néanmoins, on note particulièrement parmi les réalisations les normes de construction pour les bâtiments publics. De même, l'UNHabitat à travers un projet mis en œuvre avec la ville d'Antananarivo a pu produire un plan d'aménagement local simplifié (PALOS) qui insiste sur la responsabilisation de la communauté dans l'aménagement du territoire et la réduction des risques de catastrophes.

Le principal problème se situe au niveau du respect des plans d'urbanisation et de l'aménagement du territoire.

Ainsi, les efforts devraient être orientés sur : i) la décentralisation de cette capacité en augmentant le nombre de ressources humaines nécessaires ; ii) la communication effective des règles (texte, loi etc) de réduction des risques jusqu'au niveau le plus bas ; iii) et la mise en place d'un système et/ou de dispositif de suivi d'application de ces règles au niveau local.

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction de risque et des activités de reconstruction

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes des précautions

appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Tout un vaste programme de protection sociale est mis en œuvre pour faire participer en priorité les groupes vulnérables aux activités de réponses et de reconstruction, à travers des projets de « filet de sécurité ».

Sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la stratégie appliquée repose sur un mécanisme de suivi, de surveillance et d'analyse des indicateurs dans les zones à risque puis l'aménagement de centres de récupération nutritionnelle suivant le cas.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Des moyens et des sources sont-ils identifiés pour la transmission des connaissances ou des expériences locales en matière de réduction des risques de catastrophe?: Oui

Si oui, ceux-ci sont-ils intégrés d'une manière significative dans les plans et les activités de réduction des risques de catastrophe à l'échelle locale, infranationale et nationale?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Le partenariat public privé reste développé dans le domaine de la GRC/RRC que ce soit au niveau de la plateforme nationale concernant les échanges d'informations, ou dans le cadre des réponses aux urgences, ou la confection des outils supports de formation et d'information

Un dynamisme certain de collaboration est observé dans les activités de réalisation des enquêtes, les campagnes de sensibilisation, de réponses, de reconstructions, de suivi-évaluation.

Des instituts spécialisés dans les études, recherches, statistiques, informations et communications apportent également leur appui. Néanmoins, pour un meilleur rendement, il faudrait plus de synergie et des échanges d'informations dans les structures décentralisées. De plus, une stratégie de mobilisation générale de tous les partenaires privés clés (télécommunication, transport, communication, bâtiment, etc) est très utile pour rendre cohérente, effective et plus efficace leur implication dans la réduction des risques.

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Il est très important de mettre à jour la stratégie nationale afin de renforcer les axes stratégiques en matière de RRC et en précisant davantage l'approche multi risques et multi aléas.

Il est aussi nécessaire de développer les stratégies pour considérer la RRC comme axe transversal dans tous les secteurs de développement. Il devrait se traduire par l'élaboration de différents plans de RRC au sein des ministères clés et organismes spécialisés.

Concernant les structures décentralisées, il faudrait développer la stratégie de développement des ressources humaines ainsi que la stratégie de communication (horizontale et verticale).

Les mandats de la plateforme nationale (CRIC) sont à préciser.

Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux

A cause du caractère des catastrophes à Madagascar (très ponctuel, phase d'urgence aigüe très courte, faible amplitude, impact limité géographiquement), la culture de réduction des risques n'existe pas et ne figure pas parmi les priorités dans le développement durable. En outre, la politique de réduction des risques n'est pas encore clairement institutionnalisée au niveau du pays : il y a une grande confusion en matière de mandats et de responsabilité entre tout ce qui est prévention, préparation, réponse avec la réduction. De manière générale, le défi est donc d'intégrer la RRC dans toute politique et stratégie de développement pour accroître la résilience des populations vulnérables et réduire les impacts des catastrophes et désastres sur le développement socio-économique du pays.

Déclarations sur les perspectives futures

La SNGRC sera mise à jour et appliquée. La RRC devrait faire partie des axes transversaux de toute stratégie sectorielle de développement. La RRC doit être intégrée dans les outils de planification locale et régionale. Chaque type d'aléa doit faire l'objet d'un plan de contingence, élaborée de manière concertée et participative.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux

Le pays doit bénéficier de l'avancée technologique actuelle pour analyser et évaluer les risques et aléas ainsi que les moyens de réduire leurs impacts. Les institutions mises en place à tous les niveaux doivent être renforcées et adopter une culture de

prévention et non seulement de réponse. Mais, il faut dire que l'instabilité politique cyclique et fréquente entraîne une instabilité des institutions en matière de ressources humaines et une perte conséquente des acquis en termes de capacité.

Déclarations sur les perspectives futures

La plateforme nationale (le CRIC) doit être rendue formelle. Les membres doivent élargir la coordination de leurs activités et interventions dans les domaines de la prévention, de la préparation et de mitigation.

Par ailleurs, le processus de standardisation des normes de construction et des infrastructures doit être poursuivi et mené à terme jusqu'à son application effective. Un mécanisme financier doit être développé pour les actions de secours, de reconstruction et de réhabilitation.

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux

La RRC est intégrée dans les programmes de développement, d'aide d'urgence, de réponse et de reconstruction.

Déclarations sur les perspectives futures

Le défi est d'amener les intervenants et les communautés de penser et d'agir à long terme dans l'objectif permanent de réduire les risques.

Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type d'organisation	Point focal
Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes	Gouvernements	LOMOTSY Ludovic Christian + 00 261 34 05 480 87/00 261 22 594 50 sp.bngrc@bngrc.mg
BNGRC	Gouvernements	Général de Brigade Charles RAMBOLARSON + 00 261 34 08 098 94 sp.bngrc@bngrc.mg protimamo@gmail.com
BNGRC	Gouvernements	NIANJA Raonivelo + 00 261 34 05 480 15 sp.bngrc@bngrc.mg web.bngrc@bngrc.mg nraonivelo@gmail.com
BNGRC	Gouvernements	Lalah Christian ANDRIAMIRADO + 00 261 34 05 480 06 sp.bngrc@bngrc.mg basebngrc@gmail.com
BNGRC	Gouvernements	Fetra RAKOTOMAND RINDRA + 00 261 34 05 480 45 sp.bngrc@bngrc.mg basebngrc@gmail.com